

COMMISSION QUALITE ET VALORISATION

MINI-GUIDE A DESTINATION DE SES MEMBRES

Ce document complète le mandat en précisant les activités des membres de la Commission Qualité et Valorisation (CQV).

MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS

Afin de veiller à la mise en œuvre des processus définis dans les guides, vous serez amené·e à intervenir à plusieurs étapes des processus d'évaluation.

Evaluation des facultés

Liste d'expert·e·s

1. En séance plénière, ou lors d'une consultation par email, vous intervenez si vous voyez un quelconque conflit d'intérêts dans les expert·e·s proposé·e·s par la faculté (spécialistes des disciplines).
2. En séance plénière :
 - a) vous proposez des expert·e·s et/ou jugez la pertinence des expert·e·s proposé·e·s par la Cellule Qualité (expert·e·s possédant une expérience en matière de procédures d'évaluation et dans la gestion d'une unité académique ou d'une institution d'enseignement supérieur) ;
 - b) dans le cas où la faculté en a fait la demande, vous proposez un·e 5^{ème} expert·e et/ou jugez la pertinence de la ou le 5^{ème} expert·e proposé·e par la Cellule Qualité (membre du corps étudiant ou intermédiaire qui possède une expérience en matière de procédures d'évaluation).
3. Vous vous prononcez sur le fait que le groupe d'expertise constitué respecte les critères de sélection.

La Cellule Qualité transmet ces préavis à la Direction qui validera formellement le groupe d'expertise.

Visite d'expertise

1. Afin de vous assurer du bon déroulement de la visite d'expertise, vous participez à la désignation de deux représentant·e·s (ou vous êtes l'un·e des représentant·e·s) de la CQV pour assister au compte-rendu oral des expert·e·s externes qui clôture la visite *in situ*.
2. Les membres désignés assistent à la séance de restitution clôturant la visite. Ils font ensuite un compte-rendu (écrit ou oral) en séance plénière.

Synthèse de l'évaluation - la synthèse comprend une partie textuelle et le plan de développement

1. Vous participez à la désignation d'un groupe de trois membres de la CQV (dont un·e étudiant·e, un·e professeur·e et un membre du PAT ou du corps intermédiaire) (ou vous participez à ce groupe), qui prépare un rapport avec une proposition de préavis sur la synthèse de l'évaluation.
2. Vous faites une analyse de la synthèse en vous basant sur le rapport des membres de la commission désignés pour cela, et au besoin en consultant les différents documents issus de l'évaluation qui sont mis à votre disposition sur BSCW. Pour cela, vous vérifiez l'adéquation entre

le contenu de la synthèse et les documents issus de l'évaluation en vous assurant que la synthèse rend compte des principaux éléments de l'auto-évaluation et que le point de vue du comité d'expert·e·s ainsi que les remarques de la Direction y ont été intégrés. Vous ne jugez pas la pertinence de ces points de vue et remarques. La Commission pourra ainsi soit préavisier positivement la synthèse, soit proposer des ajouts/modifications.

La Cellule Qualité transmet les conclusions de la CQV à la Direction qui se prononce formellement sur la synthèse.

3. Dans le cas où des ajouts/modifications sont demandés, vous serez à nouveau amené·e à analyser la synthèse modifiée sur la base d'un nouveau rapport des trois membres désignés. La Commission préavisie la nouvelle version de la synthèse.

La Cellule Qualité transmet les conclusions de la CQV à la Direction qui se prononce formellement sur la synthèse. Le résultat final est communiqué par la Cellule Qualité à la faculté concernée et publié sur le site culture-qualite.

Evaluation des cursus

Liste d'expert·e·s

La Cellule Qualité organise une consultation des membres de la CQV via email portant sur la liste des expert·e·s proposé·e·s par le cursus.

1. Vous répondez à la consultation si vous voyez un quelconque conflit d'intérêts dans la liste proposée, ou pour toute autre remarque utile.

Pool d'expert·e·s internes

1. Vous pouvez proposer des personnes pour alimenter le pool d'expert·e·s internes de l'UNIL.

Synthèse de l'évaluation - la synthèse comprend une partie textuelle et le plan de développement

1. vous faites une analyse de la synthèse en vous basant sur le rapport des expert·e·s internes, et au besoin en consultant les différents documents issus de l'évaluation qui sont mis à votre disposition sur BSCW. Pour cela, vous vérifiez l'adéquation entre le contenu de la synthèse et les documents issus de l'évaluation en vous assurant que la synthèse rend compte des principaux éléments de l'auto-évaluation et que le point de vue du comité d'expert·e·s ainsi que les remarques de la Direction y ont été intégrés. Vous ne jugez pas la pertinence de ces points de vue et remarques. La Commission pourra ainsi soit préavisier positivement la synthèse, soit proposer des ajouts/modifications.

La Cellule Qualité transmet les conclusions de la CQV à la Direction qui se prononce formellement sur la synthèse.

2. Dans le cas où des ajouts/modifications sont demandés, vous serez à nouveau amené·e à analyser la synthèse modifiée sur la base d'un nouveau rapport. La Commission préavisie la nouvelle version de la synthèse.

La Cellule Qualité transmet les conclusions de la CQV à la Direction qui se prononce formellement sur la synthèse. Le résultat final est communiqué par la Cellule Qualité à la faculté concernée et publié sur le site culture-qualite.

Evaluation des services

Synthèse de l'évaluation - la synthèse comprend une partie textuelle et le plan de développement

1. vous faites une analyse de la synthèse en vous basant sur le rapport de la Cellule Qualité, et au besoin en consultant les différents documents issus de l'évaluation qui sont mis à votre disposition sur BSCW. Pour cela, vous vérifiez l'adéquation entre le contenu de la synthèse et les documents issus de l'évaluation en vous assurant que la synthèse rend compte des principaux éléments de l'auto-évaluation et que le point de vue de l'expert-e (s'il y a eu expertise), ainsi que les remarques de la Direction y ont été intégrés. Vous ne jugez pas la pertinence de ces points de vue et remarques. La Commission pourra ainsi soit préavis positivement la synthèse, soit proposer des ajouts/modifications.

La Cellule Qualité transmet les conclusions de la CQV à la Direction qui se prononce formellement sur la synthèse.

2. Dans le cas où des ajouts/modifications sont demandés, vous serez à nouveau amené-e à analyser la synthèse modifiée sur la base d'un nouveau rapport de la Cellule Qualité. La Commission préavis la nouvelle version de la synthèse.

La Cellule Qualité transmet les conclusions de la CQV à la Direction qui se prononce formellement sur la synthèse. Le résultat final est communiqué par la Cellule Qualité au service concerné et publié sur le site culture-qualite

SOURCES D'INFORMATIONS

- A. Le **site de la Culture Qualité de l'UNIL** : <http://www.unil.ch/culture-qualite> qui comprend notamment :
 - o Le mandat de la CQV ;
 - o La liste des membres et autres informations autour de la CQV ;
 - o le Concept Qualité de l'UNIL, reprenant les principales valeurs et les principaux axes de fonctionnement du système Qualité de l'UNIL, et élaboré au sein de la COVER (ancienne version de la CQV) et du Copil de l'audit Qualité 2013/14 de l'UNIL ;
 - o Les différents guides d'évaluations et documents de support.
- B. En interne, la CQV utilise la plateforme **BSCW** (serveur à accès restreint) <http://wwwbscw.unil.ch/>. Vous y trouverez notamment les PV des séances de la CQV, les ordres du jour et documents pour les séances plénières (dès 2018), ainsi que les documents issus des évaluations des facultés, cursus et services (services dès 2017). Merci de veiller à la confidentialité de ces documents.

Chaque membre de la CQV se voit accorder un accès à BSCW pour la durée de son mandat. La connexion se fait avec les noms d'utilisateurs et mots de passe de votre compte UNIL. En cas de problème avec l'accès à ce serveur, veuillez contacter la Cellule Qualité.